



Mon Entreprise

6 rue de la République
69009 Lyon

123 456 789

0601020304

N° Qualification : 0000000

contact@entreprise.fr

Logement

Maison de 1979 de 120m²
chauffée au fioul

Bénéficiaires

Propriétaire occupant - 2 adultes, 2 enfants
Résidence principale
Revenus de catégorie « modeste »
selon l'ANAH



Estimation des aides financières

Simulation réalisée le 15/06/2021



Montant total des travaux

15350 € TTC



Montant total des aides activées

13 268 €



Reste à financer

15 € / mois sur 15 ans

Prêt bancaire


2 613 € soit 15 € / mois sur 15 ans

Pas d'éco-prêt à taux zéro

Pas d'apport personnel

Interventions proposées

Montant total des travaux	15350 € TTC
---------------------------	--------------------

	Remplacement de l'existant par une chaudière à granulés 14 770 € TTC TVA 5,5 %
---	--

	Dépose de la cuve fioul existante 580 € TTC TVA 5,5 %
---	---

Aides

Aides financières adaptées à votre localité et à vos travaux

Aides départementales au chauffage bois Département de l'Orne Chaudière à granulés de bois

Condition(s) :

- Logement occupé à titre de résidence principale
- Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" ou "très modeste" selon l'ANAH
- Propriétaire occupant ou propriétaire bailleur :
 - Etre propriétaire occupant
- OU - Etre propriétaire bailleur
- Installation d'une chaudière bois granulé, rendement supérieur à 85%



Territoire : Orne

Contact : 0233816000



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

1 000 €

(estimé sur une base de 1000 € forfaitaire)

Aides départementales au chauffage bois Département de l'Orne Chauffage au bois

Condition(s) :

- Logement occupé à titre de résidence principale
- Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" ou "très modeste" selon l'ANAH
- Propriétaire occupant ou propriétaire bailleur :
 - Etre propriétaire occupant
- OU - Etre propriétaire bailleur
- Chauffage au bois :
 - Installation d'un poêle à bois, à pellets ou d'un insert labellisé Flamme Verte
- OU - Installation d'une cheminée à foyer fermé



Territoire : Orne

Contact : 0233816000



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

750 €

(estimé sur une base de 50% plafonnée à 750 €)

Aides

Aides financières adaptées à votre localité et à vos travaux

Prime Coup de pouce Chaudière biomasse performante (revenu modeste)

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Engager des travaux éligibles entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2021
- Faire appel à une entreprise signataire de la charte Coup de pouce avant de signer un devis.
- Logement achevé depuis plus de 2 ans
- Respecter les exigences de performance au titre des certificats d'économies d'énergie (chaudière biomasse performante).
- La prime "Coup de pouce" n'est pas cumulable avec les certificats d'économies d'énergie (chaudière biomasse performante).
- Remplacement d'une chaudière charbon, gaz ou fioul, autre qu'à condensation



Territoire : Etat français

Contact :



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

4 000 €

(estimé sur une base de 4000 € forfaitaire)

MaPrimeRénov' Jaune Prime Chaudière à granulés

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Logement occupé à titre de résidence principale
- Logement achevé depuis plus de 2 ans
- Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" selon l'ANAH
- Propriétaire occupant ou propriétaire bailleur :
 - Etre propriétaire occupant
 - OU - Etre propriétaire bailleur
- Equipements éligibles :
 - Installation d'une chaudière granules avec ETAS $\geq 77\%$ (Puissance ≤ 20 KW), label Flamme Verte 7* et régulateur classe IV ou plus
 - OU - Installation d'une chaudière granules avec ETAS $\geq 78\%$ (Puissance > 20 KW), label Flamme Verte 7* et régulateur classe IV ou plus



Territoire : Etat français

Contact : 0820151515



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

7 078 €

[plafonné à 75% du montant des travaux 13500€]
(estimé sur une base de 8000 € forfaitaire)

Aides

Aides financières adaptées à votre localité et à vos travaux

MaPrimeRénov' Jaune Prime Dépose cuve fioul

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Logement occupé à titre de résidence principale
- Logement achevé depuis plus de 2 ans
- Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" selon l'ANAH
- Propriétaire occupant ou propriétaire bailleur :
 - Etre propriétaire occupant
 - OU - Etre propriétaire bailleur
- Dépose d'une cuve fioul



Territoire : Etat français

Contact : 0820151515



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

440 €

[plafonné à 75% du montant des travaux 3000€]
(estimé sur une base de 800 € forfaitaire)